

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'Anker Bank**, à Genève, CH-020-7000819-5, prévoyance professionnelle, etc. (FOSC du 26.08.2005, p. 5). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la fondation Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève, à Genève (CH-660-0007954-4). La fondation est radiée par suite de fusion.

Journal no 337 du 05.01.2006
(03228848 / CH-020.7.000.819-5)